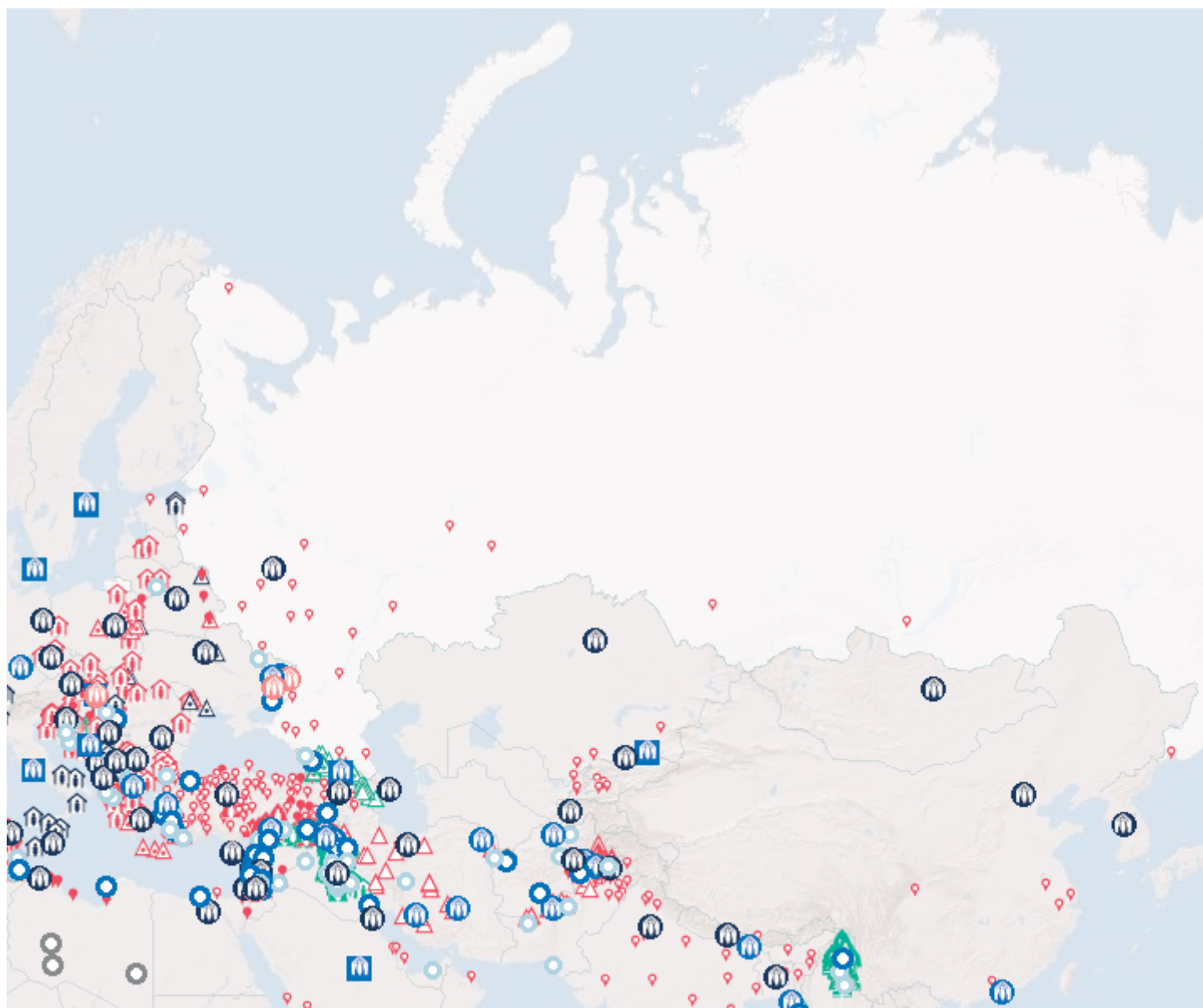


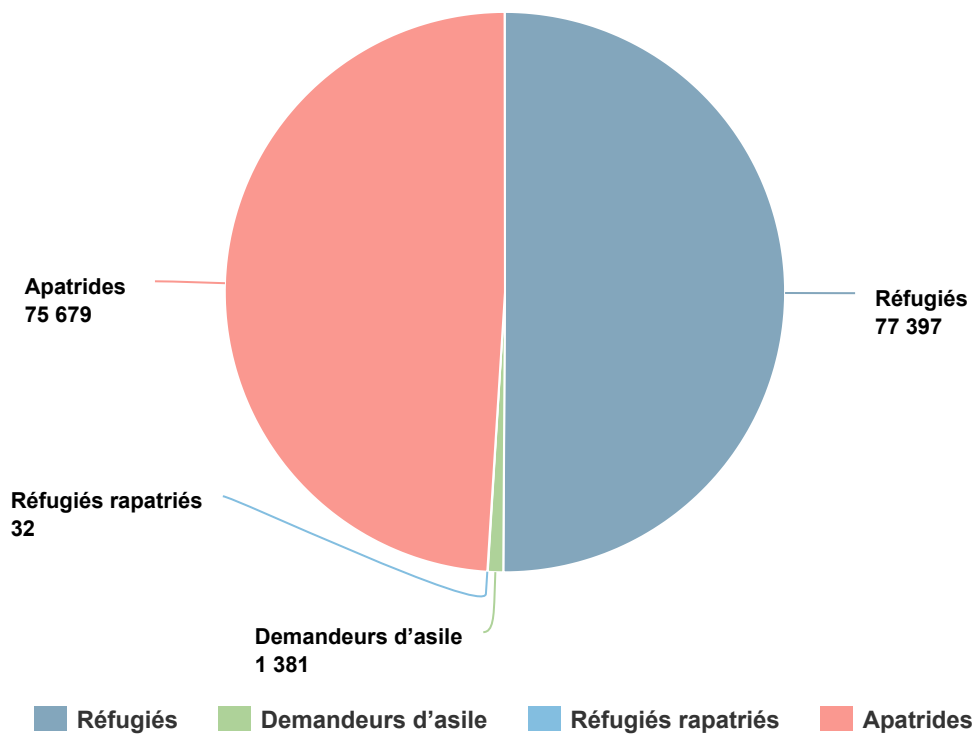
Opération: Fédération de Russie



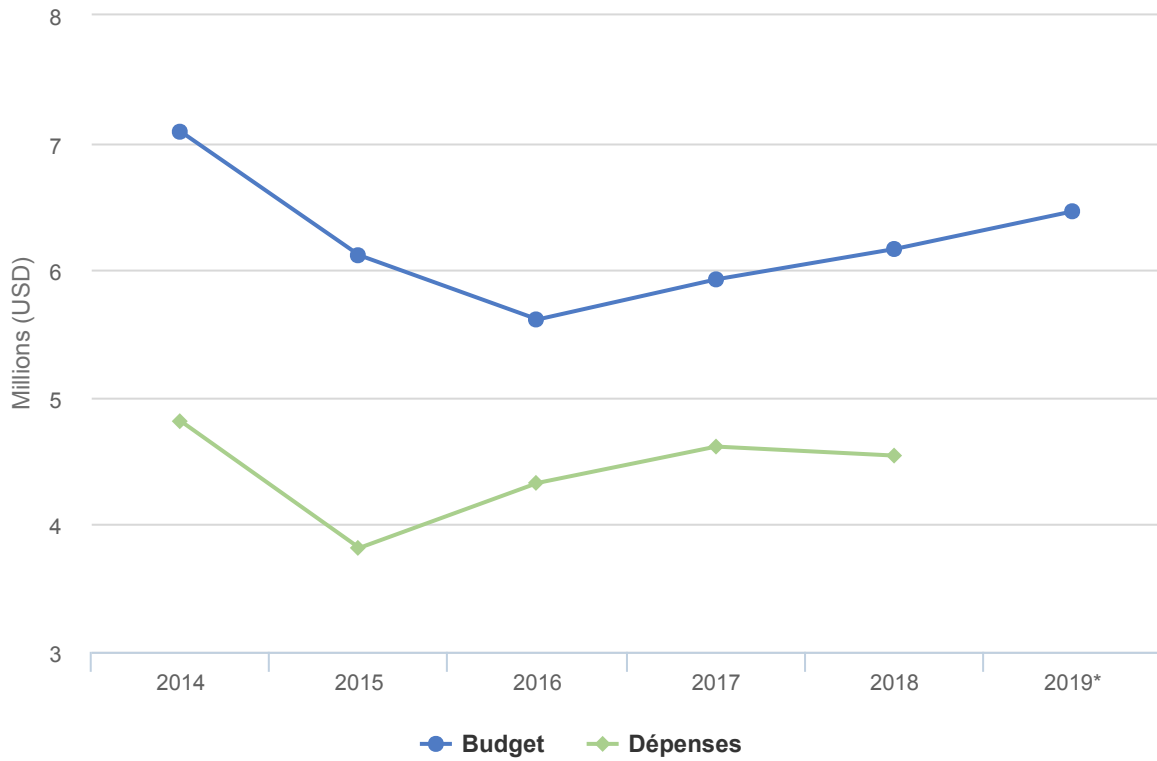
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 27% EN 2018

2018	154,489
2017	210,389
2016	322,856



Budgets et Dépenses - Fédération de Russie



Contexte opérationnel

En Fédération de Russie, le ministère de l'Intérieur assume pleinement les fonctions de l'ex-Service fédéral des migrations (aboli), concernant tous les aspects des migrations et de l'asile. La taille du pays et les structures décentralisées du ministère dans les régions, qui couvrent 11 fuseaux horaires, rendent l'engagement du HCR complexe et contrasté.

Les demandeurs d'asile qui sont entrés irrégulièrement en Fédération de Russie ou qui sont restés dans le pays après la date d'expiration de leur visa sont souvent pénalisés. Les personnes qui contreviennent aux dispositions du régime migratoire sont fréquemment poursuivies avant que leur demande d'asile soit examinée.

Le 31 octobre 2018, le Président de la Fédération de Russie a signé un nouveau « Concept relatif à la politique migratoire de l'État pour la période 2019-2025 », qui annule et remplace le document précédent rédigé pour la période 2012-2025. L'un des objectifs de cette nouvelle politique migratoire est de faciliter l'interaction entre différents groupes ethniques, y compris les migrants et les réfugiés. La politique prévoit également la création d'instituts visant à faciliter l'adaptation et/ou l'orientation sociale et culturelle des migrants, la mise en place de mécanismes simplifiés de délivrance des visas et un certain nombre d'options pour obtenir un permis de séjour ou la nationalité.

Les interventions de protection du HCR sont centrées sur la fourniture d'une aide juridique de qualité (y compris sous forme d'actions en justice) par l'intermédiaire de partenaires, afin d'assurer l'accès aux procédures d'asile, aux droits et aux solutions, à la procédure de naturalisation pour les réfugiés et les apatrides, ainsi que la détermination équitable du statut de réfugié et la prévention du refoulement. Le HCR et ses partenaires ont aidé les demandeurs d'asile, les bénéficiaires de l'asile temporaire et les réfugiés à accéder aux procédures d'asile et à exercer leurs droits.

Tendances démographiques

Au 31 décembre 2018, selon les statistiques officielles de la Fédération de Russie, près de 255 400 personnes relevaient de la compétence du HCR, soit 570 réfugiés (dont 140 réfugiés non ukrainiens), quelque 76 830 bénéficiaires de l'asile temporaire (dont 1 820 bénéficiaires non ukrainiens) et 178 000 apatrides. Parmi ces groupes, 30 individus se sont vu accorder le statut de réfugié et 6 010 l'asile temporaire en 2018.

Le recensement entrepris en 2010 dans l'ensemble du pays a révélé que 178 000 personnes se considéraient comme apatrides mais leur statut juridique réel n'a jamais été vérifié. Le ministère de l'Intérieur conserve uniquement les données des personnes qui ont pris contact avec ses directions régionales et qui ont obtenu soit une autorisation de séjour temporaire soit un permis de séjour à long terme. Selon les estimations du HCR, quelque 75 680 apatrides vivaient en Fédération de Russie en 2018.

Chiffres clés

- 10 800 personnes relevant de la compétence du HCR ont reçu une assistance et une aide juridique de la part de l'organisation et de ses partenaires

Principales réalisations

Par l'intermédiaire de ses partenaires, le HCR a assuré l'accès des demandeurs d'asile et des apatrides à une aide juridique gratuite, dispensée dans 37 points de conseil situés dans 34 régions de la Fédération de Russie.

Un groupe de travail inter-agences sur l'emploi a été formé en 2018 afin de sensibiliser les employeurs aux droits des réfugiés concernant l'accès à l'emploi. Des discussions ont également été entamées avec le ministère du Travail et de la Protection sociale à Moscou et dans la région de Moscou afin d'identifier les moyens d'améliorer l'accès à l'emploi.

Le HCR a continué à faciliter la remise en liberté d'apatrides, retenus notamment dans les 22 centres de détention avant expulsion, ainsi que la régularisation de leur situation. Le ministère de l'Intérieur a soutenu et facilité l'action menée par le HCR pour aider les apatrides placés en détention. Cela a permis à 331 apatrides de bénéficier d'une aide pour obtenir une autorisation de séjour temporaire, un permis de séjour de longue durée et la citoyenneté, et à 70 apatrides placés en détention d'être libérés.

La coopération fructueuse entamée avec des établissements d'enseignement sur les lois relatives à l'asile et à l'apatridie a été développée, et l'accent a été mis sur l'amélioration des connaissances et des compétences pratiques des étudiants participant aux activités des services de conseil juridique qui viennent en aide aux personnes relevant de la compétence du HCR.

Besoins non satisfaits

En l'absence d'un système d'aide juridique gratuite pour les personnes relevant de la compétence du HCR, des financements supplémentaires permettraient d'étendre la couverture géographique de l'aide juridique gratuite. Ils permettraient également d'offrir une assistance socio-économique à un plus grand nombre de personnes qui sont dans l'attente du résultat de leurs procédures d'asile et d'identification de solutions.

Le manque de solutions d'hébergement pour les personnes qui ont des besoins particuliers, comme les personnes LGBTI ou les victimes de violences sexuelles et de genre, pose un problème grave. Les logements fournis par l'État, qui sont très peu nombreux, sont réservés aux citoyens russes ou aux étrangers ayant un statut légal et un permis de résidence à Moscou. À l'exception de quelques hébergements gérés par des églises, destinés aux personnes les plus marginalisées, il n'y a pas de solutions pour les personnes adultes relevant de la compétence du HCR.

Aux termes de la loi, les places dans les centres d'hébergement temporaire, situés dans des lieux isolés, ne sont disponibles que pour un nombre limité de personnes relevant de la compétence du HCR, ayant des profils vulnérables.
